



Maison
Parent-Roback



**Bienvenue à la Maison
Parent-Roback**
Le premier lieu de rassemblement
d'organismes féministes au Québec.

RAPPORT ANNUEL 2025

469, rue Jean-Talon Ouest, bureau 102
Montréal (Québec) H3N 1R4
514 878-1355 poste 1
administration@la-mpr.qc.ca

www.la-mpr.qc.ca

Sommaire

- 01 Mot de la Présidente
- 02 Mission, objectifs et impacts
- 03 Vie associative et démocratique
- 04 Projets
- 05 Services aux membres
- 06 Finances
- 07 Remerciements
- 08 Annexe A
Liste des groupes membres
- Annexe B
Histoire de la Maison Parent-Roback

01 Mot de la Présidente



Anne St-Cerny, présidente

Encore une autre année bien remplie de réalisation et de concertation autour de la Maison Parent-Roback comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport d'activités.

Les membres ont souvent été interpellés pour l'avancement du projet de réaménagement Briques et Mortier afin que celui-ci réponde à leurs besoins et réalités.

Elles ont répondu présentes et participé activement aux différentes consultations et décisions.

Il nous reste à concrétiser ce projet en trouvant le financement nécessaire pour ce faire.

L'année 2025 a aussi été marquée par l'arrivée de 2 nouveaux groupes membres soit la Fédération des associations de famille monoparentale et recomposée du Québec (FAFMRQ) et le groupe Troisième avenue. Malheureusement, aussi un départ les Éditions Remue-Ménage qui ont eu une offre de local difficilement refusable.

Du côté de l'équipe de travail, Rainbow Charbonneau nous a quittées en janvier 2025 après 7 années d'investissement à la Maison Parent-Roback. Elle a accepté de continuer le dossier de la poursuite. Nous la remercions pour son apport dans une période difficile soit la pandémie.


Après avoir complété la phase 1 du projet Brique et Mortier avec brio et activé la vie associative et démocratique, la co-coordonnatrice au développement Sara Landry-Pelletier nous a quittées en octobre 2025 pour de nouveaux défis professionnels.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Sans son apport, nous ne serions pas aussi avancées dans le projet de réaménagement. Merci Sara pour ce travail inestimable dans des périodes de changements.

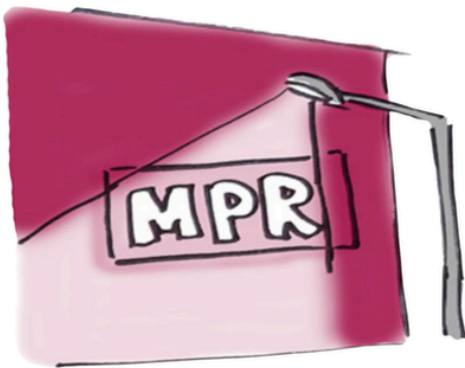
Deux nouvelles travailleuses ont pris la relève de ce travail exigeant de co-coordination: Stéphanie Rousseau depuis mars 2025 et Kai Amwan-Réa depuis novembre 2025. Mina Askour complète l'équipe de travail avec son expertise rigoureuse des finances. Merci pour votre apport.

Je tiens à remercier toutes les personnes représentantes des membres et des locataires qui se sont impliquées, d'une manière ou d'une autre, pour que la Maison continue d'être un lieu accueillant.



Anne St-Cerny
Présidente du conseil d'administration
de la Maison Parent-Roback

© Nancy Roberge



“Merci Sara pour ce travail inestimable dans des périodes de changements.”

02 Mission, objectifs et impacts

Mission et Objectif

Augmenter la capacité d'agir et favoriser la collaboration et la solidarité entre les groupes féministes en offrant :

- Un lieu de travail et d'appartenance convivial, pérenne, sécuritaire, accessible universellement et géré démocratiquement qui les rassemble et les réunit;
- Des opportunités d'éducation populaire, de soutien, d'échanges, et de partage d'expertises et de ressources entre les groupes.

Impact Ultime

Consolider et renforcer, avec une approche d'ouverture, d'accessibilité universelle et de démocratie, les mouvements féministes québécois œuvrant dans leur pluralité, afin d'arriver à l'égalité et à l'abolition de toutes formes d'oppression.



Impact Visés

1. Les membres se sentent en sécurité car elles sont libérées de la préoccupation liée au logement (coûts, santé et sécurité au travail, inclusivité, accessibilité universelle);
2. Les membres ont une stabilité qui leur permet plus de disponibilité d'esprit pour travailler à leur mission;
3. Les membres ont plus d'opportunités de synergies, de collaborations et de partage d'expertises;
4. Les membres sont consultées et peuvent participer par rapport à leur situation de logement.

03 Vie associative et démocratique

1

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

2

ÉQUIPE

3

MEMBRES ET
LOCATAIRES

4

COMITÉS

1

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (CA) de la Maison Parent-Roback (MPR) assume un rôle central dans la gouvernance de l'organisme, en veillant à la mise en œuvre de ses orientations stratégiques, ses objectifs et de ses priorités. Il est composé de sept personnes, dont quatre sont élues parmi les groupes membres locataires et trois parmi les membres alliées, assurant ainsi une représentation équilibrée des parties prenantes de la MPR.

Au cours de l'année 2025, le CA s'est réuni à onze (11) reprises. Ces rencontres ont permis d'assurer un suivi rigoureux du plan d'action et des priorités organisationnelles, tout en portant une attention particulière à des dossiers structurants. Parmi ceux-ci, le recrutement pour le poste de co-coordination administrative et de gestion matérielle a constitué un enjeu clé, de même que l'avancement du projet Brique et Mortier, au cœur du développement futur de la MPR.

Le CA a pu ainsi valider les descriptions de postes de toute l'équipe de la MPR et commencer une politique sur les conditions de travail avec l'accompagnement d'Andréanne Pâquet.

Deux (2) assemblées générales extraordinaires ont également été tenues durant l'année, offrant des espaces d'échange et de délibération aux membres, notamment autour du projet Brique et Mortier. Par ailleurs, le CA a tenu un Lac-à-l'épaule de deux jours à l'extérieur des locaux de la MPR.

Ce temps de réflexion collective a permis de valider et de préciser les descriptions de poste de l'équipe, d'approfondir le plan d'action 2025-2026, ainsi que de poursuivre les réflexions sur la vie associative et le projet de réaménagement de la Maison.



Anne St-Cerny, présidente

(membre alliée)

Réélue en juin 2024 pour un mandat de 2 ans.

Louise Lafortune, secrétaire-trésorière

(représentante membre de la Maison Parent-Roback pour le RMFVVC)

Réélue en mai 2025 pour un mandat de 2 ans et a quitté en octobre 2025.

Cécile Huysman, administratrice

(représentante membre de la Maison Parent-Roback pour les éditions Remue-ménage)
Élue en juin 2024 pour un mandat 2 ans et a quitté en décembre 2025.

Denis Noël, vice-président

(représentant membre de la Maison Parent-Roback pour Co-Savoir)

Réélu en mai 2025 pour un mandat de 2 an.

Danielle Fournier, administratrice (membre alliée)

Réélue en juin 2024 pour un mandat de 2 ans.

Christine Nirere, administratrice

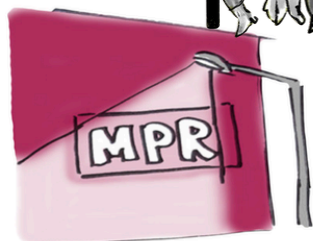
(représentante membre de la Maison Parent-Roback pour DAWN)

Élue en juin 2024 pour un mandat de 2 ans.

Leila Senoussi, secrétaire-trésorière

(représentante membre de la Maison Parent-Roback pour l'institut F)

Élue en juin 2025, élue pour un mandat de 1 an.



lieu de connaissances
lieu de rencontres
lieu de référence

Le conseil d'administration a complété, en 2025, un important processus de clarté stratégique visant à préciser la mission de la MPR, ses objectifs ainsi que les impacts sociaux recherchés. Cette démarche structurante a permis à l'organisation de se doter d'un plan d'action sur cinq (5) ans, lequel a été réajusté et consolidé lors du Lac-à-l'Épaule tenu en juin 2025.

La MPR a poursuivi cet exercice avec l'accompagnement d'Andréanne Pâquet, dont l'expertise a soutenu les réflexions et les prises de décision tout au long du processus.

Les résultats de cette démarche sont désormais formalisés et accessibles publiquement sur le site web de la MPR, contribuant ainsi à une meilleure lisibilité de sa mission et de ses orientations.

Enfin, le CA a entamé en octobre 2025 une démarche de longue haleine pour rafraîchir et mettre à jour les Règlements Généraux.



L'équipe de la MPR participe au CA sans droit de vote :

Équipe de la MPR

**Rainbow
Charbonneau,**
Coordonnatrice
jusqu'au en janvier
2025

Sara Landry-Pellerin,
Co-coordonnatrice au
Développement et à la
Vie Associative
jusqu'en octobre 2025

Mina Askour,
Coordonnatrice aux
finances
depuis novembre 2020

Stéphanie Rousseau,
Co-coordonnatrice
Administration et gestion
matérielle
depuis mars 2025

Kai Amwan-Réa,
Co-coordonnatrice au
Développement et à la
Vie Associative
depuis novembre 2025

FORCES

Vision Feministe 

Vie démocratique



Expertises diverses



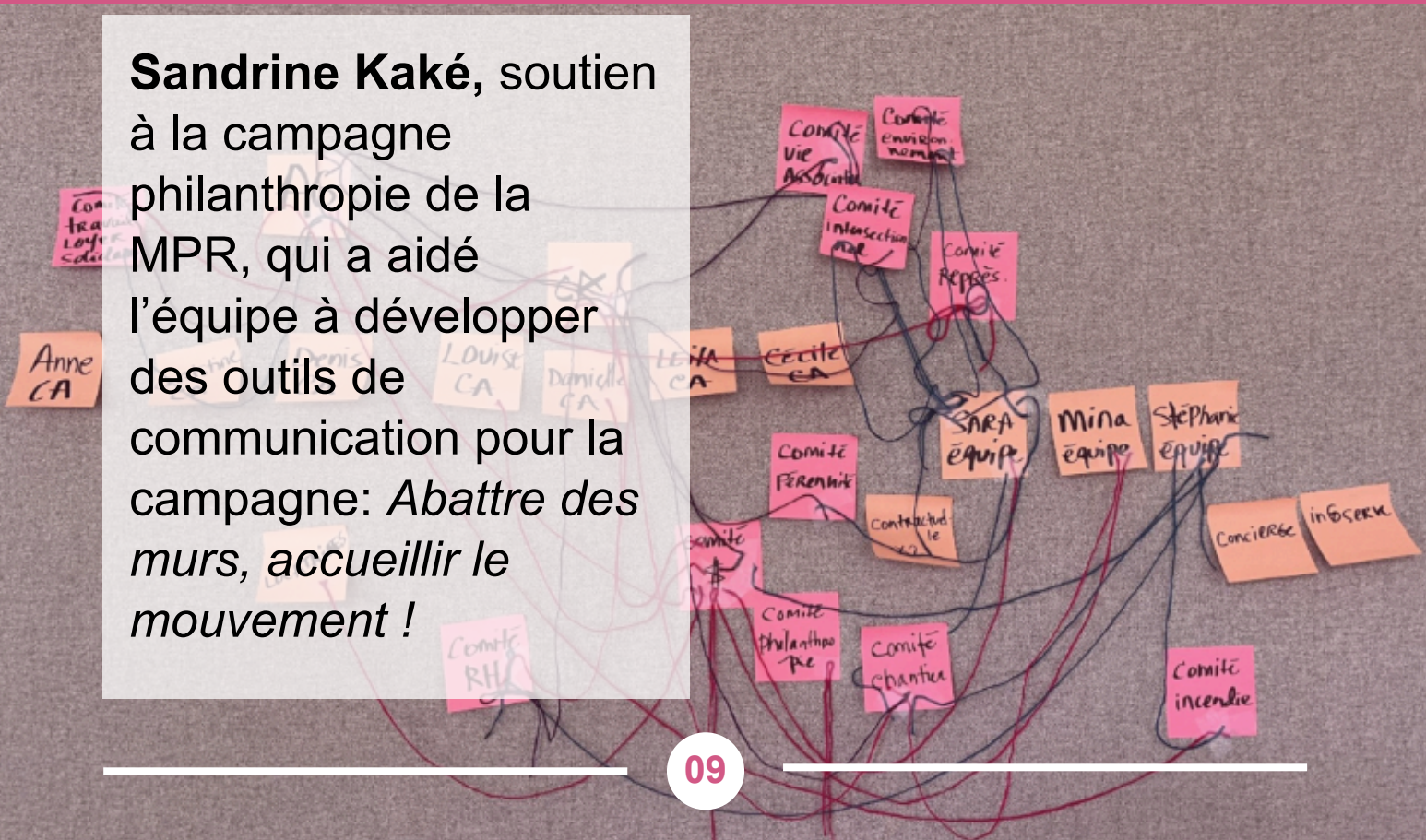
Équipe estivale

Margot Chénier, conseillère en communication, a travaillé sur un plan de communication ainsi que des outils promotionnels pour faire connaître la MPR. Margot a été une ressource mutualisée avec Seréna Québec.

Alexandre Haché, stagiaire en archivistique, a travaillé sur un plan de conservation et de mise en valeur des archives de la MPR. Ce poste s'est inscrit dans la production éventuelle d'une exposition pour souligner les 30 ans de la Maison.

Équipe contractuelle

Sandrine Kaké, soutien à la campagne philanthropie de la MPR, qui a aidé l'équipe à développer des outils de communication pour la campagne: *Abattre des murs, accueillir le mouvement !*



3

MEMBRES ET LOCATAIRES

En 2025, deux nouvelles membres se sont jointes à la MPR soit la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées (FAFMRQ) qui a aménagé en août et le groupe La Troisième Avenue en septembre.

Certaines membres sont parties vers de nouvelles aventures, dont les éditions Remue-Ménage et la Fondation Filles d'action - merci à ces deux membres précieuses qui ont été avec nous pendant de belles longues années.

Nos groupes membres*

Action cancer du sein du Québec
[ACSQ]

Action femmes handicap
[AFH]

Co-Savoir - Centre de
ressources spécialisées

DAWN Canada

Défi-Iles et des ailes

Fédération des associations de
familles monoparentales et
recomposées du Québec
[FAFMRQ]

Fédération des femmes du
Québec [FFQ]

Fédération du Québec pour le
planning des naissances [FQPN]

Institut F

La 3e avenue

Ligue des droits et libertés
[LDL]

Mouvement pour l'autonomie
dans l'enfantement [MAE]

Regroupement des maisons pour
femmes victimes de violence conjugale
[RMFVVC]

Regroupement naissances
respectées [RNR]

Relais-Femmes

Réseau québécois de l'action
communautaire autonome
[RQACA]

Seréna Québec

Service d'entraide passerelle
[SEP]

Table des groupes des
femmes de Montréal [TGFM]

*Voir la liste détaillée des membres en Annexe

Le comité financement a été relancé notamment par la mise sur pied d'un sous-comité philanthropie. Cette relance a permis de structurer les réflexions entourant la source de revenus et de réfléchir à de nouvelles stratégies de financement.

Un mandat ainsi que des objectifs ont également été définis afin de mieux baliser les travaux du comité financement et du sous-comité philanthropie. Le comité financement s'est réuni à quatre (4) reprises au cours de l'année, tandis que le sous-comité philanthropie s'est rencontré à plusieurs reprises à l'automne.

En octobre 2025, la MPR a lancé officiellement sa campagne de dons **«Abattre des murs, ouvrir l'accès, accueillir le mouvement !»**, avec pour objectif de recueillir 300 000 \$ d'ici décembre 2027. Cette campagne vise à soutenir le projet de réaménagement, mais également le rôle

central de la MPR comme carrefour des mouvements féministes et communautaires.

Les fonds permettront de réaliser des rénovations pour rendre les espaces plus sécuritaires, fonctionnels, inclusifs et accessibles universellement, ainsi que d'élargir l'offre de salles et services.

Cette initiative vise à renforcer la capacité de la Maison à accueillir et soutenir les groupes féministes, à favoriser la collaboration et la mutualisation des ressources, tout en assurant un rayonnement accru des luttes féministes. Comme le souligne Anne St-Cerny, présidente de la MPR, cette campagne est **un appel à toutes et tous ceux qui souhaitent investir dans un lieu vivant, collectif et durable pour le mouvement féministe.**

[Comité Financement - Suite]

En décembre 2025, la MPR a participé à **Mardi je donne**, une journée nationale de mobilisation pour soutenir les organismes communautaires. Cette initiative a permis de récolter **1 135 \$**. Bien que le montant soit modeste, cette participation a contribué à faire connaître la Maison à un public plus large et à rappeler l'importance de soutenir les lieux collectifs et féministes.

Le comité Sécurité–Incendie a poursuivi ses travaux afin de renforcer la préparation et la capacité d'intervention des groupes membres en cas d'urgence. L'ensemble des groupes a été invité à participer à des activités de sensibilisation, et une équipe interne a été progressivement formée. Le comité s'est réuni à sept (7) reprises au cours de l'année. Un exercice d'incendie a également été réalisé avec succès au cours du mois d'octobre.

Le comité Vie associative a organisé un midi-projection tenu le 12 juin 2025 a permis de visionner le documentaire *Libre de choisir* et d'échanger autour des enjeux abordés. Par ailleurs, le 18 novembre 2025, dans le cadre d'une initiative proposée par la FAFMRQ visant à dénoncer les attaques contre l'action communautaire autonome, une activité de création de bannières collectives a mobilisé des membres de la MPR. Une de celle-ci a été accrochée sur la devanture de la MPR.

Le comité Vie Associative : Activités

- Midi-projection : 12 juin 2025 pour visionner le documentaire *Libre de choisir*
- Drop de bannière proposé par la FAFMRQ de la Coalition main rouge (pour dénoncer les attaques contre l'action communautaire autonome) : 18 novembre 2025, des bannières collectives ont été réalisées et affichées



ACTIVITÉS : VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre de l'accueil des nouvelles et nouveaux employé.es au sein des groupes membres et locataires, l'équipe de la MPR a mis en place des rencontres d'accueil organisées le midi. Ces moments permettent de présenter l'histoire de la Maison, ses valeurs féministes et son fonctionnement collectif, tout en favorisant l'échange et l'intégration au sein de la communauté. Cette initiative a pour objectif de développer le sentiment d'appartenance et la participation active des membres à la vie de la MPR.

L'équipe de la MPR a également organisé une activité pour l'Halloween, soit un petit concours du meilleur déguisement et de la plus belle porte décorée. Bien que la participation ait été modeste, l'événement a été agréable et apprécié, offrant aux membres l'occasion d'échanger davantage et de renforcer les liens au sein de la communauté.

L'équipe a commencé le Café de la MPR, une initiative offrant le matin occasionnellement aux membres et locataires du café et biscuits pour bien démarrer la journée. Cette activité conviviale favorise les rencontres informelles et les échanges. Cette activité se poursuivra en 2026 afin de renforcer davantage le sentiment de communauté au sein de la MPR.

ACTIVITÉS : VIE ASSOCIATIVE

Pour clore l'année 2025, la MPR a organisé un party afin de souligner le temps des fêtes. Une vingtaine de membres et locataires étaient présents pour partager ce moment convivial. L'activité a également permis de mettre en valeur les symboles festifs, avec un petit concours des plus beaux accessoires iconiques de cette période de l'année.



ACTIVITÉS : VIE ASSOCIATIVE

AGE

- En 2025, la MPR a tenu deux assemblées générales extraordinaires (AGE), les 15 mai et 9 octobre. Lors de ces rencontres, les membres ont voté le budget, incluant les ajustements de loyer, et ont été consultés sur les différents scénarios du projet de réaménagement. Les besoins des membres dans le cadre des rénovations ont été présentés et discutés. Ces échanges ont permis de se préparer à choisir collectivement le scénario afin d'orienter le futur de la MPR.

AGA

- L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 26 mai 2025. Elle a réuni 31 personnes représentantes de 16 des membres et des 2 locataires. Après avoir adopté le rapport d'activité et les états financiers, les membres ont pu décider du scénario de réaménagement de la Maison ainsi que de discuter des enjeux financiers et des priorités d'action.

Journée des membres

La journée des membres, le 23 janvier 2025, a permis de réunir 44 participantes, soit 13 membres, les deux locataires et l'équipe de la MPR. Cette rencontre avait pour objectif de renforcer la connaissance mutuelle et la vie associative de la MPR.

ACTIVITÉS : VIE ASSOCIATIVE

Journée des membres [continué]

À travers un tour de table dynamique, les groupes ont été invités à présenter brièvement leur mission, les personnes présentes, la taille de leur équipe ainsi que leurs nouvelles recrues. L'activité, structurée de façon ludique (ordre alphabétique, devinettes), a favorisé la participation et les échanges entre les organismes.

Cette rencontre a également été l'occasion d'amorcer une réflexion collective sur la clarté stratégique de la MPR. Après avoir présenté les objectifs de la démarche, les participantes ont été invitées à réfléchir, en sous-groupes, aux impacts visés, à l'impact ultime ainsi qu'aux publics féministes et communautaires de la MPR, en s'appuyant sur l'approche de la théorie du changement. Les échanges ont permis de mettre en lumière l'importance de centrer les actions sur les impacts recherchés, dans un contexte de ressources limitées et de besoins croissants.

Les contributions des membres ont nourri les travaux du conseil d'administration, qui poursuivra cette démarche au cours de la prochaine année.



03 Projets

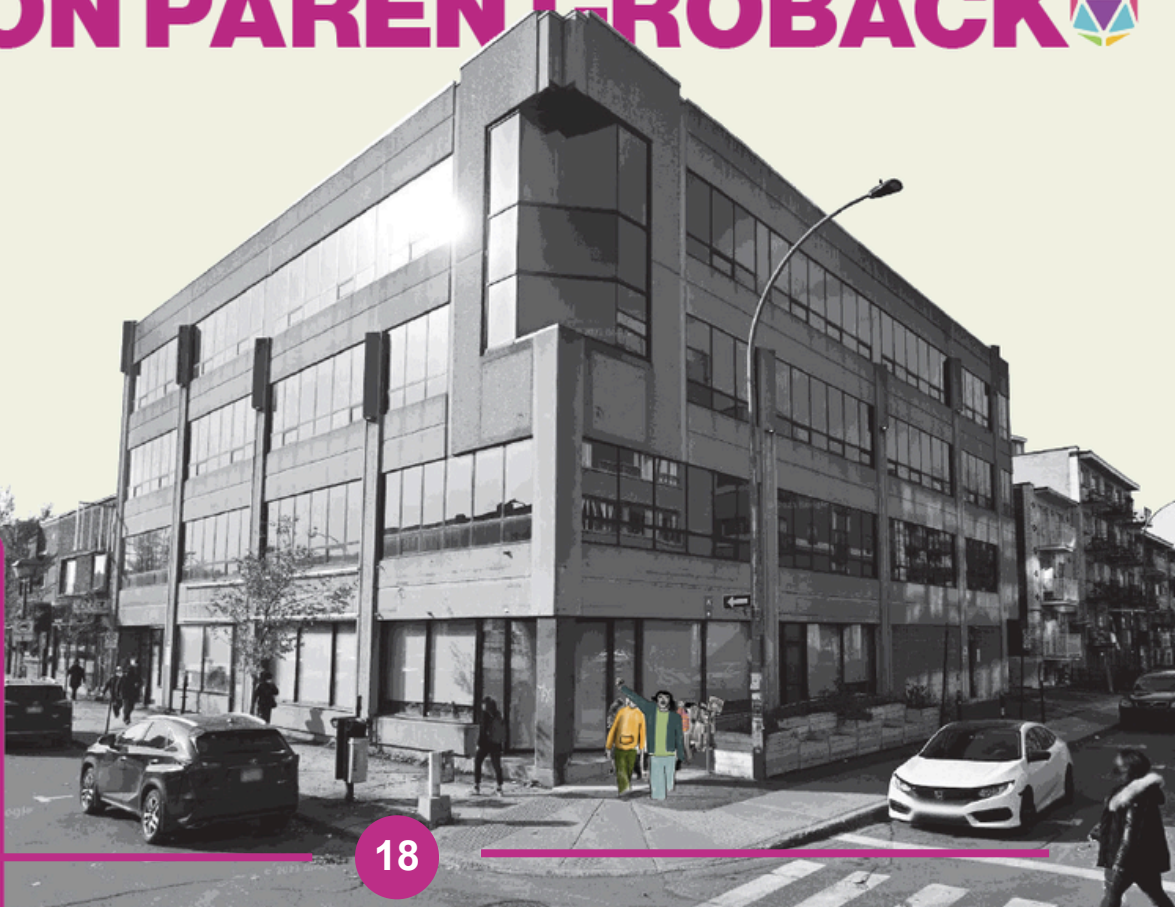
Brique & Mortier

Projet de réaménagement

Le projet de réaménagement, nommé à l'interne Brique et Mortier, est une initiative soutenue par la Fondation Lucie et André Chagnon depuis mai 2023. Ce financement vise à renforcer la capacité de la Maison Parent-Roback à planifier et développer son projet de rénovations et de réaménagements majeures de l'immeuble qu'elle occupe, lequel accueille l'ensemble de ses 19 groupes membres et locataires.

MAISON PARENT-ROBACK

PROJET BRIQUE
ET MORTIER

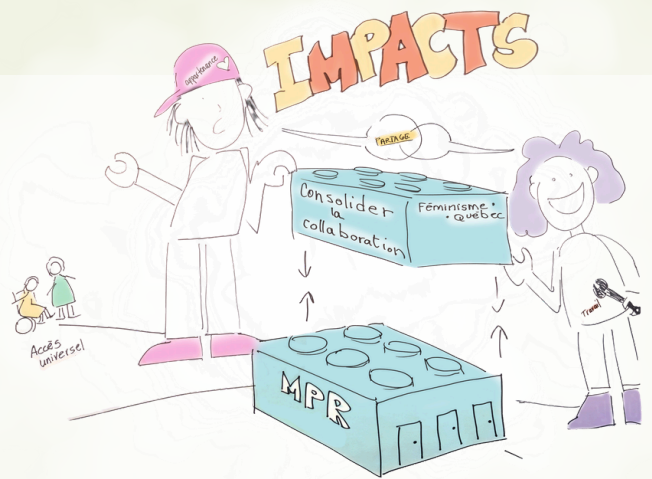


PROJETS

Réalisations en 2025

Cette année, la première phase du projet de réaménagement Brique et Mortier a été complétée, marquant une étape importante dans son avancement. Cette phase a permis de finaliser les travaux de planification, incluant les estimations des travaux majeurs et d'aménagement, l'élaboration d'un plan de réalisation des travaux internes ainsi que la mise en place d'un plan de financement structuré.

Dans ce cadre, la MPR a produit un Programme fonctionnel et technique (PFT), réalisé par la firme Rayside Labossière, document de référence qui précise les besoins, les usages et les orientations d'aménagement du bâtiment. Le PFT constitue une base essentielle pour la suite du projet, puisqu'il traduit les besoins des groupes membres et locataires en exigences concrètes d'aménagement, tout en guidant les choix architecturaux et fonctionnels à venir.



Parallèlement, un plan d'affaires a été développé par MCE Conseils afin d'appuyer la viabilité et la structuration du projet à long terme. Un plan financier a également été réalisé en fonction du scénario de réaménagement choisi par les membres, assurant ainsi la cohérence entre les orientations collectives et les projections financières. Un accompagnement philanthropique soutenu par Plan Humain a permis de développer un plan en philanthropie. L'ensemble de ces outils vient consolider la démarche de réaménagement et préparer les prochaines phases de réalisation.

PROJETS

Le comité des représentantes

Le comité des représentantes a poursuivi ses travaux dans le cadre du projet de réaménagement Brique et Mortier, assurant ainsi la continuité de la participation des membres à la démarche. Le comité a continué ses réflexions à travers plusieurs rencontres ciblées accompagnés par la facilitatrice Andréanne Pâquet et l'illustratrice Nancy Lepage.

Trois rencontres ont notamment eu lieu en 2025 :

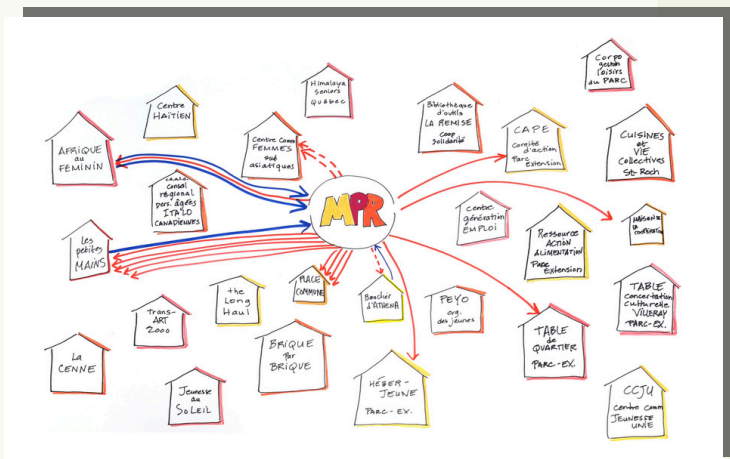
18 février : Discussion sur les catégories de membres

20 mars : Qu'est-ce que la vie associative de la MPR pourrait être ou ne pas être ?

15 mai : La MPR et son positionnement dans l'espace politique

Ces échanges ont permis d'approfondir les orientations collectives et de nourrir la suite du projet de réaménagement.

Sur l'ensemble des ateliers, ce sont 9 groupes membres qui ont participé, tout au long de l'année, à la démarche de co-construction.



PROJETS

La communauté de pratique



Dans le cadre d'un besoin identifié de partage de pratiques, la MPR a initié une collaboration avec Gessica Gropp, chargée de projet pour LOCO Montréal de la Coalition des tables de quartier.

L'objectif de cette communauté de pratique est de favoriser l'échange, l'apprentissage et la collaboration entre les membres et gestionnaires d'immeubles collectifs, afin de renforcer la cogestion, la solidarité et les pratiques inclusives.

Au cours de l'année, deux rencontres ont été organisées, réunissant divers organismes partenaires :

Monastère du Plateau-Mt-Royal, CDEC Lachine-Lasalle, Cité des hospitalières, Réseau des tiers-lieux, Fullum-Harmony, Espace LGBTQ+, Collectif 1745, Entremise, Centre St-Pierre, Centre social et communautaire de la Petite-Patrie et La Balise.

1re rencontre – septembre 2025 : Les participantes ont partagé leurs plus grandes réussites, identifié leurs enjeux actuels et défini les thématiques à approfondir lors des prochaines rencontres.

2e rencontre – novembre 2025 : Discussion sur les coûts de loyer et sur les méthodes permettant aux gestionnaires de déterminer un prix juste, conciliant respect de la mission et impératifs financiers. Les échanges ont également porté sur la planification des hausses de loyer et des autres coûts, ainsi que sur les stratégies pour offrir des tarifs adaptés à la capacité de paiement des occupant·e·s.

Ces rencontres marquent le début d'une aventure collaborative qui se poursuivra en 2026, avec l'ambition de renforcer le réseau et d'enrichir les pratiques de gestion collective d'immeuble.

PROJETS

Communication et de rayonnement

Au cours de l'année, la MPR a poursuivi ses efforts de rayonnement, de mise en réseau et de partage de pratiques, tant à l'échelle locale qu'internationale.

La MPR a notamment été présente lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, le 24 avril 2025, permettant de maintenir des liens avec des partenaires financiers engagés en économie sociale.

Dans une perspective d'ouverture à l'international, une rencontre virtuelle a été tenue en avril avec la Cité des Audacieuses à Paris. Cet échange a permis de partager les réalités, enjeux et pratiques liés à la gestion d'un immeuble collectif féministe, tout en nourrissant des réflexions communes.

Cette collaboration s'est poursuivie à l'automne avec l'accueil d'une délégation française, dans le cadre d'une mission organisée par l'Office franco-québécois pour la jeunesse, en lien avec la campagne des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes. Cette visite a offert une occasion privilégiée de faire découvrir la MPR, ses pratiques et son modèle de cogestion. Les participantes ont également rencontré la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC), renforçant ainsi les liens transatlantiques et le partage d'expertises.

PROJETS

Communication et rayonnement

Sur le plan des outils de communication, une refonte du site Internet a été faite, incluant une actualisation de l'image de marque ainsi que du contenu, afin de mieux refléter l'identité et les activités de la MPR. La page LinkedIn de la MPR a été actualisée en 2025, avec une attention particulière après le lancement de la campagne de financement « Abattre des murs, ouvrir l'accès, accueillir le mouvement! ».

Station Madeleine-Parent

Le 9 septembre 2025, la MPR a répondu présente à l'invitation de la STM dans le cadre du projet de prolongement de la ligne bleue, qui prévoit de nommer l'une des futures stations Madeleine-Parent. La Maison a été consultée lors de cette démarche et a pu mettre en valeur l'apport de Madeleine Parent aux mouvements féministes au Québec et en Ontario, ainsi que dans les milieux militant et syndicaliste.



PROJETS

Communication et rayonnement

Présentation d'une conférence Fédération Histoire Québec

Enfin, la MPR a contribué à la diffusion des savoirs en participant à un événement organisé par la Fédération Histoire Québec, dans le cadre du colloque *Femmes d'histoire et histoire des femmes*. Cette présentation a permis de mettre en lumière l'histoire de la MPR et son rôle dans les luttes féministes et communautaires.

Mise en valeur de l'histoire de la Maison

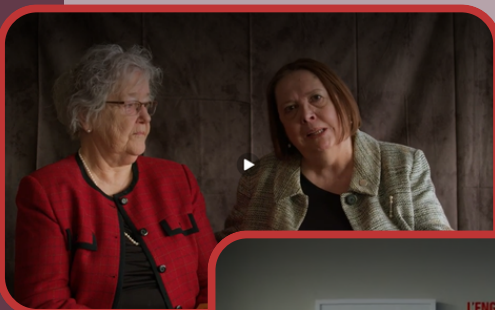
UN TOIT POUR TOUTES, UNE FOIS POUR TOUTES !



Présentation de l'histoire de la MPR par Sara et Alexandra Hénault

Diffusion des capsules vidéo

En mars 2024, la MPR a lancé une série de capsules vidéo intitulée « *Maison Parent-Roback : Un toit pour toutes, une fois pour toutes* ». Réalisées par Juliette Balthazard en collaboration avec les membres, ces vidéos ont constitué une étape importante pour visibiliser le statut unique et l'influence de la Maison Parent-Roback dans le réseau communautaire et féministe.



PROJETS

Communication et rayonnement

Diffusion des capsules vidéo

En 2025, ces capsules sont désormais accessibles sur notre site web, permettant à un public élargi de découvrir l'histoire et le rôle de la MPR, renforçant la notoriété de la maison et facilitant le partage de ses pratiques et valeurs.

Cette diffusion contribue à positionner la MPR comme un acteur de référence en matière de logement collectif, de cogestion et de pratiques inclusives, tout en offrant un outil concret pour inspirer d'autres initiatives dans le réseau communautaire et féministe.

Gestion des archives – emploi d'été

Dans le cadre d'un emploi d'été financé par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, un étudiant en archivistique a été embauché pour effectuer le tri des archives de la MPR. Cette initiative a permis de classer et d'organiser nos dossiers, assurant une meilleure accessibilité et préservation de notre mémoire institutionnelle.

LA PRESSE, MONTREAL, SAMEDI 21 FEVRIER 1998

A 22



La Maison Parent-Roback voit le jour

La Maison Parent-Roback, formée de 11 groupes de femmes, dont la Fédération des femmes du Québec, s'apprête à effectuer des rénovations intérieures à l'immeuble qu'elle a acquis récemment dans le Vieux-Montréal pour y aménager les locaux de ses groupes-membres. Projet ambitieux et novateur, la colocation de ces groupes comporte des avantages certains afin d'augmenter l'efficacité de leurs actions, leur concertation et les conditions de vie des femmes. Cet investissement devient également un levier économique pour le mouvement des femmes au Québec. Sur la photo, on aperçoit Léa Roback, Gisèle Turcot, représentante des communautés religieuses, Carmen Gibbs, porte-parole du groupe de Ressources techniques Bâtr son quartier, Madeleine Parent, Claude Béland, président du Mouvement des caisses Desjardins, et Céline Martin, présidente de la Maison Parent-Roback.

30 NOUVELLES LE JOURNAL DE MONTRÉAL VENDREDI 20 FÉVRIER 1998

La Maison Parent-Roback au service des femmes

« Depuis la Marche du Pain et des Roses contre la pauvreté, la formule Faire les choses autrement prend différentes formes. Notre façon à nous, c'est l'achat de la Maison Parent-Roback. »

CLAIRE HARTING

Présidente de cette Maison, Céline Martin parle d'un projet de 1,7 M \$ de 12 groupes nationaux de femmes, dont la Fédération des femmes du Québec. Il permettra à des groupes qui travaillent au mieux-être des femmes de mieux contrôler leurs coûts de location et augmenter l'efficacité de leurs actions.

De plus, la vaste maison de cinq étages

du Vieux Montréal abritera un centre de documentation ouvert au public et la maison d'éditions du Remue-ménage. La Marche internationale des femmes de l'an 2000 y aura ses locaux.

Le financement repose sur trois hypothèques et une campagne de financement de 700 000 \$. Un prêt solidaire à 2 % de 16 communautés religieuses, une hypothèque du Mouvement Desjardins à 2 % et une autre de la Caisse populaire Henri-Bourassa. Le Gouvernement du Québec donne 107 000 \$.

La Maison porte le nom de deux grandes féministes syndicalistes, Madeleine Parent et Léa Roback.



Photo PABLO DURANT

CARMEN GIBBS du Groupe des ressources techniques en habitation Bâtr son quartier, Céline Martin, présidente de la Maison, Claude Béland, président du Mouvement Desjardins, et Gisèle Turcot, vice-présidente de la Conférence religieuse canadienne. Emménagement prévu pour juillet.

En kiosque maintenant

04 Services aux membres

Partage des ressources

Le projet collectif de la MPR a été construit avec l'idée de mutualiser les services. Ainsi, la MPR fournit les services de photocopie et de numérisation, d'internet, la téléphonie et le ménage.

Location de salles

Cinq (5) salles de différentes dimensions sont mises à la disposition de nos membres et locataires. La location est également offerte à des organisations externes. Toutefois, en raison d'un manque de ressources humaines, il n'a pas été possible cette année de proposer des plages de location en soirée et les fins de semaine pour les organisations non-membres.

Gestion de la bâtisse

La gestion de la bâtisse constitue un travail quotidien essentiel au bon fonctionnement de la MPR. Au cours de l'année, plusieurs actions structurantes ont été réalisées afin d'assurer un environnement sécuritaire, fonctionnel et adapté aux besoins des membres et locataires.

Un comité sécurité et incendie a été mis sur pied afin d'identifier les besoins et priorités en matière de prévention. À la suite de cette première rencontre, huit (8) séances d'information ont été organisées, permettant à 56 personnes de la MPR d'être sensibilisées aux procédures d'évacuation, ainsi qu'à l'utilisation et au contenu des trousseaux de premiers secours.

SERVICES AUX MEMBRES

Gestion de la bâtisse [continué]

Un exercice d'évacuation incendie a également été réalisé en septembre. La participation des membres et locataires a permis de valider l'efficacité des procédures en place et la capacité d'agir ensemble en situation d'urgence. L'exercice a été concluant.

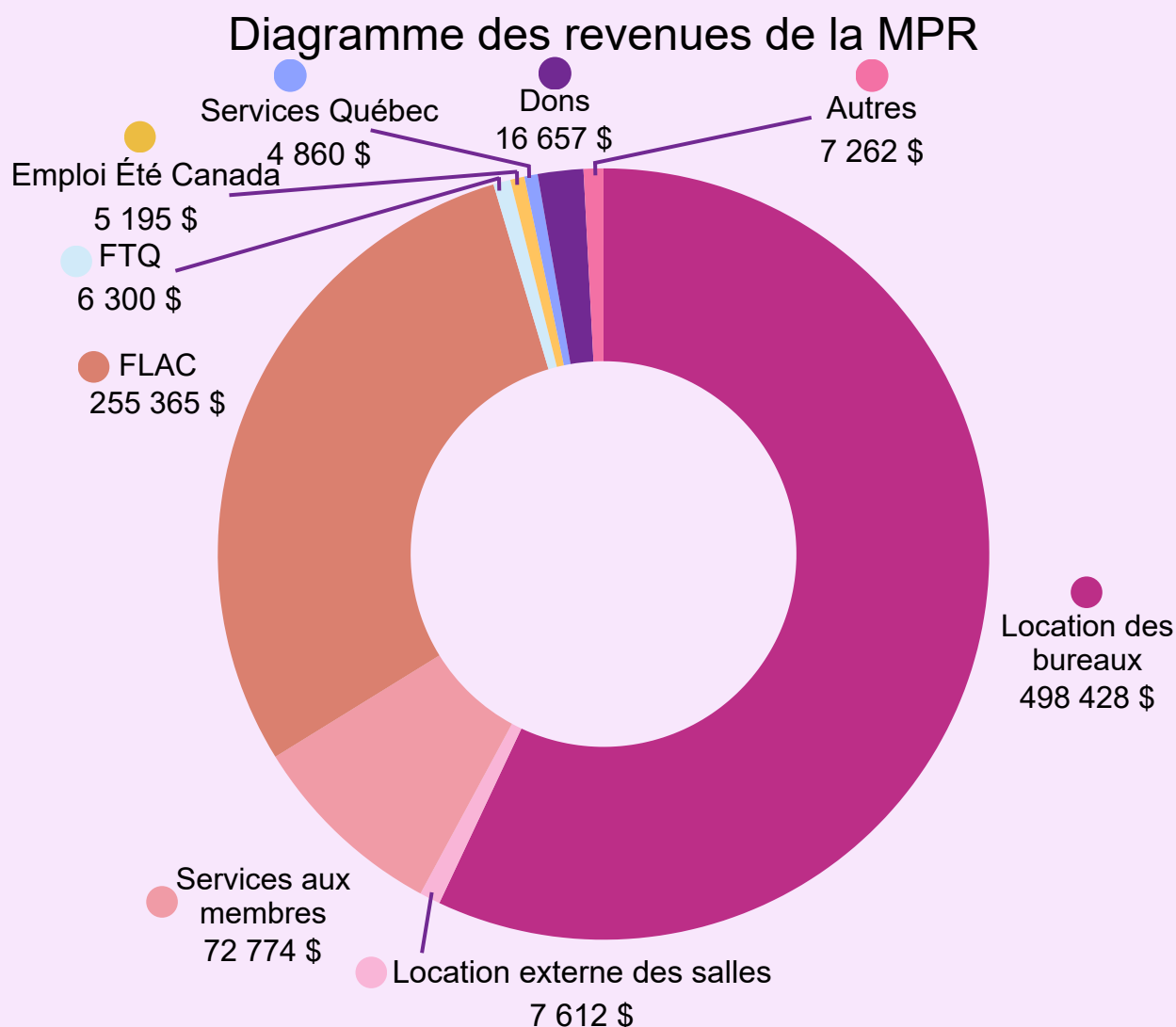
L'année a aussi été marquée par plusieurs interventions techniques, notamment le remplacement du compresseur de climatisation du 3e étage — après un premier équipement défectueux — ainsi que des réparations au 4e étage. Ces enjeux ont eu des impacts concrets sur les conditions de travail, rappelant l'importance d'un entretien rigoureux des infrastructures pour soutenir les activités des membres.

Des travaux ont également été effectués pour corriger une fuite au plafond du 4e étage et réparer la toiture, contribuant à la pérennité du bâtiment.

Enfin, dans le cadre du projet de réaménagement (PFT), une évaluation de la structure de la bâtisse a été réalisée, de même qu'une analyse du système de gicleurs en cas d'incendie. Ces démarches permettent d'appuyer une planification des travaux à venir.



05 Finances



Amélioration de la situation financière

L'un des objectifs prioritaires du CA demeure l'amélioration de la situation financière. Après plusieurs années de déficit, la situation de la MPR s'est bonifiée en 2025 grâce à l'augmentation des loyers votée par les membres. Cette mesure a contribué à stabiliser les finances, mais les recherches de financement se poursuivent activement pour de nouvelles sources de revenus, conscientes que l'augmentation des loyers ne suffira pas à maintenir un budget positif à la fin de l'année.

FINANCES

Les efforts de visibilité et de mobilisation se sont également poursuivis. Les vidéos réalisées dans le cadre du projet financé par le ministère Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) continuent de servir de « cartes de visite » et permettent de faire connaître la MPR à un public plus large.

La MPR bénéficie pour la troisième fois d'un financement de la Fondation Lucie et André Chagnon. Ce soutien permet de maintenir la présence d'une travailleuse dédiée, dont le rôle est de poursuivre le projet de réaménagement de la MPR, en favorisant des processus collectifs et démocratiques. Ce financement assure ainsi la continuité d'un travail essentiel pour que ce projet se réalise pour les membres.

Suite à la demande formulée lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de 2025, un comité sur les tarifs solidaires a été mis en place. Celui-ci s'est réuni à quelques reprises afin d'amorcer une réflexion sur la tarification à la MPR. Par ailleurs, l'équipe de la MPR a pris part à des échanges au sein de la communauté de pratique en gestion collective d'immeubles, permettant de documenter différentes approches en matière de tarification appliquées par les groupes participants. Ces échanges ont permis de faire émerger plusieurs critères d'analyse, notamment l'emplacement dans la bâtisse, la nature de l'organisme ainsi que la superficie occupée.

Retour sur les demandes de financement adressées en 2024 pour l'année 2025

- Le projet étudiant de la FTQ a permis l'embauche d'Alexandre Haché pour réaliser le tri et le classement des archives de la MPR incluant la numérisation de VHS de la MPR sur DVD.
- Emploi d'été Canada (EÉC) a permis l'embauche de Margot Chénier pour élaborer un plan de communication pour la MPR et Seréna Québec.
- Une demande a été adressée à la Fondation Béati pour consolider la vie associative et démocratique de la MPR. Celle-ci a été refusée.
- Une très grosse demande a été adressée au programme Bâtiments Communautaires Verts et Inclusifs (BCVI) pour nous permettre de réaliser le scénario de réaménagement "agréable". Celle-ci a été refusée.

Autres sources de revenus

- L'entente sur 5 ans pour des dons récurrents s'est poursuivie avec 2 syndicats : FTQ (dernière 2025) et CSN (2027). La FAE a encore donné cette année.

- En 2025, la MPR a repris activement le développement de son volet philanthropie. Après plusieurs années d'inactivité une personne a été embauchée à contrat à l'automne pour soutenir l'équipe dans la création et la mise en place d'outils en philanthropie.

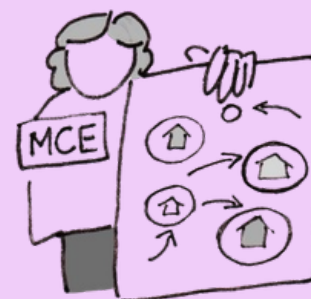
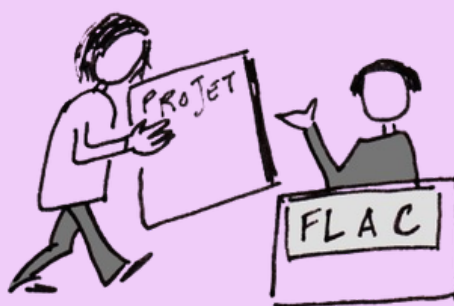
FINANCES

Autres sources de revenus [continué]

La contribution de cette personne se poursuivra en 2026, permettant de renforcer la capacité de la MPR à mobiliser des donateurs et partenaires et à structurer une approche plus systématique pour appuyer les projets collectifs et les campagnes de financement.

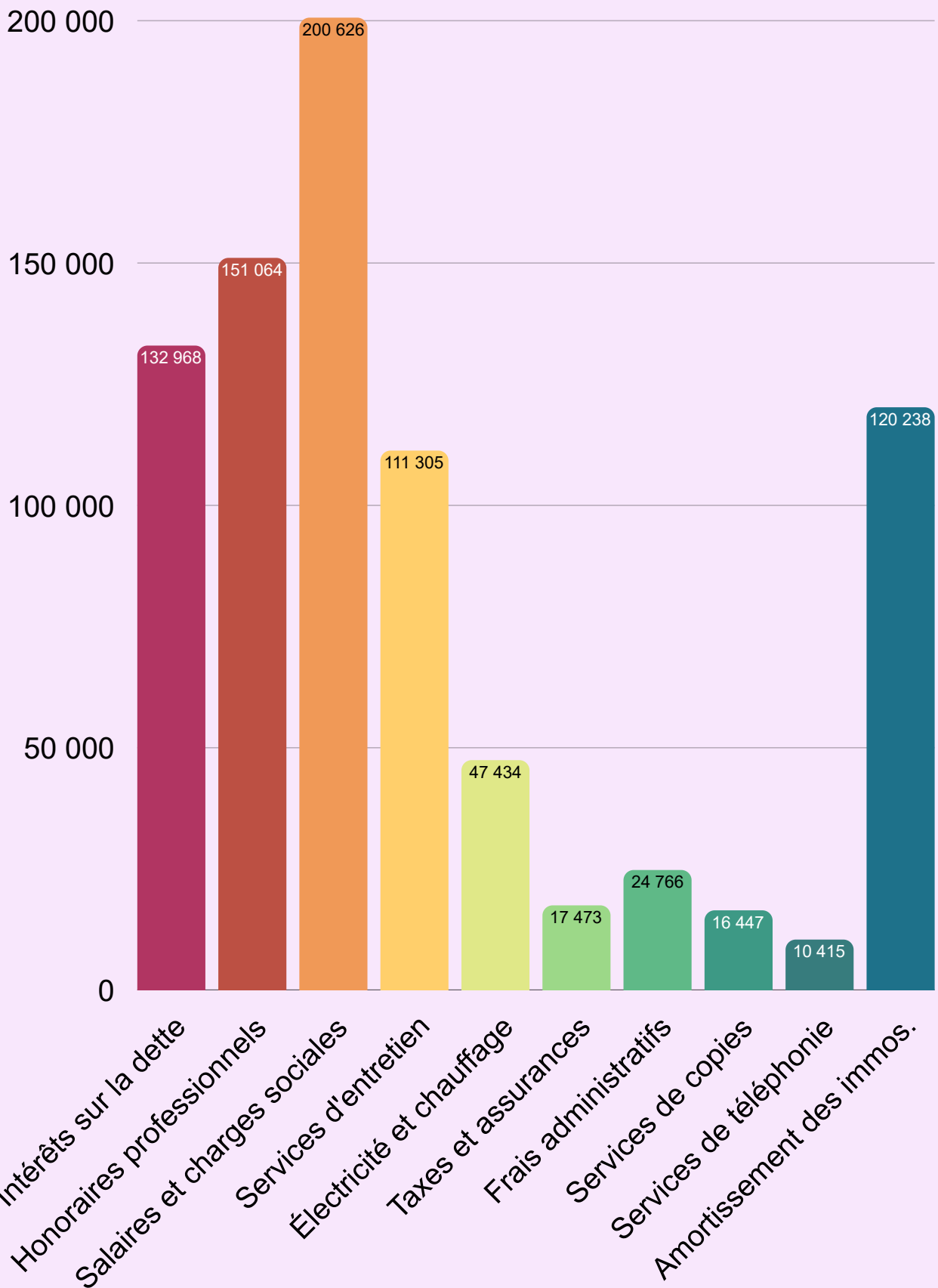
Retour sur les demandes de financement adressées pour 2026

- À la FTQ pour embaucher un·e étudiant·e afin de soutenir la campagne en philanthropie de la MPR « *Abattre des murs, accueillir le mouvement !* »
- À Emploi d'été Canada pour embaucher un·e étudiant·e en archive/muséologie pour préparer le 30ème anniversaire de la MPR.
- D'autres demandes de subvention seront faites au courant de l'année 2026 pour le projet de réaménagement.



FINANCES

Dépenses de la MPR en 2025



06 NOUS TENONS À REMERCIER TOUS·TES NOS DONATEURS·TRICES POUR LEUR SOUTIEN GÉNÉREUX

Merci à la Fondation Lucie et André Chagnon pour leur confiance pour la poursuite du financement du grand projet Briques et Mortier.

Merci à Sara pour son magnifique travail et son dévouement à la MPR.

Merci à la CSN, FAE et FTQ qui contribuent annuellement à la campagne de financement.

Merci au programme de la FTQ pour le soutien à l'emploi étudiant.

Merci au programme Emploi d'été Canada pour le soutien à l'emploi étudiant.

Merci aux personnes qui font des dons lors de nos campagnes de financement.



06 REMERCIEMENTS

Un merci particulier à Jacques Michaud conjoint de Johanne Deschamps, qui a respecté la volonté de celle-ci que les dons en sa mémoire soient versés à la MPR. Johanne Deschamps était retraitée de l'équipe de formation de la FTQ et une militante féministe qui a toujours soutenu le projet de la Maison Parent-Roback.

Merci aux groupes-membres, aux locataires et à leurs représentant·e·s : votre engagement fait vivre le projet féministe intersectionnel de la MPR et renforce la synergie entre les organisations qui œuvrent pour l'égalité et la solidarité.

Merci à Andréanne Pâquet pour son accompagnement du comité des représentantes, de l'équipe de la MPR et du CA dans ses réflexions.

Merci à Alexandra Hénault pour sa contribution à faire rayonner la MPR.

Merci aux membres du CA pour leur implication et leur volonté de rendre ce projet cohérent avec sa mission.



ANNEXE A - LISTE DES GROUPES-MEMBRES

Voici la liste de nos membres, par ordre alphabétique :



Action cancer du sein du Québec (ACSQ) est un organisme féministe axé sur la santé qui se consacre depuis 1991 à la prévention du cancer du sein, et tout particulièrement aux facteurs environnementaux de la maladie. ACSQ lutte pour l'élimination des substances toxiques présentes dans les produits de consommation et se préoccupe des questions environnementales ayant un impact sur la santé humaine.

Action Femmes et handicap

(AFH) est une organisation à but non lucratif, par et pour les femmes en situation de handicap (FSH). Elle a été fondée en 1986 par un groupe de femmes engagées ayant à cœur la reconnaissance de la spécificité et des besoins de toutes les FSH. AFH favorise l'autonomie de ces femmes et leur participation libre et entière à la vie sociale, culturelle, politique et économique. AFH travaille solidairement et en collaboration avec d'autres groupes, et ce, selon une analyse intersectionnelle.



ANNEXE A - LISTE DES GROUPES-MEMBRES



Depuis 1983, **Co-Savoir** (anciennement le CDÉACF) est un centre de ressources spécialisées qui a pour mission de rendre accessibles les savoirs et savoir-faire utiles au milieu communautaire, qu'ils soient issus de l'expérience, de la pratique ou de la recherche. Co-Savoir est donc la référence canadienne francophone pour apprendre et s'outiller en éducation des adultes, alphabétisation, enjeux féministes et justice numérique.

DAWN-RAFH Canada est l'unique organisation nationale dédiée à la défense des droits et à l'inclusion sociale des femmes et filles handicapées ou sourdes. Son objectif est d'éradiquer la pauvreté, l'isolement et la violence qu'elles subissent. Pour ce faire, l'organisme mise sur :

- L'innovation et la création de réseaux.
- Le partenariat avec les gouvernements et les milieux associatifs.
- La sensibilisation des décideurs pour que les enjeux spécifiques à ces femmes soient reconnus et résolus.



ANNEXE A - LISTE DES GROUPES-MEMBRES



Défi-Illes et des Ailes vise à promouvoir la situation des femmes en général et celle des filles en particulier, ceci en contribuant à leur développement socioculturel dans l'harmonie de leur intégration dans la société.

Fondée en 1974, la **FAFMRQ** est un organisme de défense collective des droits qui regroupe aujourd'hui une quarantaine d'associations à travers le Québec. Initialement dédiée aux familles monoparentales, elle inclut les familles recomposées depuis 1995.

Son action se concentre sur des enjeux socio-économiques et juridiques majeurs :

- Conditions de vie : Lutte contre la pauvreté et promotion de la conciliation famille-travail-études.
- Égalité et droit : Promotion de l'égalité des genres et réforme du droit de la famille.
- Sécurité : Une implication croissante dans la lutte contre la violence conjugale, y compris celle survenant après la séparation.



ANNEXE A - LISTE DES GROUPES-MEMBRES



**Fédération des femmes
du Québec**

Égalité pour toutes, égalité entre toutes

La Fédération des femmes du Québec (FFQ) est une organisation militante dont la mission repose sur deux piliers :

- **Solidarité** : Un carrefour d'échange et d'apprentissage pour unir les voix féministes.
- **Transformation sociale** : Une lutte active contre le patriarcat et les systèmes d'oppression (racisme, capitalisme, colonialisme, etc.) pour instaurer une égalité réelle.

Son objectif est de bâtir une société juste, libre et solidaire par l'engagement collectif.

Fondée en 1972, la **Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN)** est un regroupement féministe de défense des droits et d'éducation populaire en matière de santé sexuelle et reproductive. La FQPN regroupe des groupes locaux, régionaux et nationaux ainsi que des membres individuel.le.s. Son mandat est de sensibiliser, d'informer et d'encourager la réflexion critique en santé sexuelle et reproductive et de promouvoir le libre choix dans une perspective de justice reproductive.

FQPN
FÉDÉRATION DU QUÉBEC
POUR LE PLANNING DES
NAISSANCES

ANNEXE A - LISTE DES GROUPES-MEMBRES



L'**Institut F** a vu le jour en avril 2017 afin de contribuer à mettre fin aux problèmes de discrimination raciale, sexuelle et socio-économique que vivent les jeunes et les femmes musulmanes de diverses origines, par le biais d'initiatives innovantes, en vue d'améliorer le vivre ensemble et de bâtir des familles, des communautés et des sociétés harmonieuses.

Fondé en 1977 pour contrer la médicalisation excessive de l'accouchement, le **Mouvement pour l'autonomie dans l'enfantement** est un organisme de défense des droits qui milite pour le respect de l'intégrité des personnes qui enfantent. Sa mission consiste à transformer la culture des naissances au Québec en revendiquant des soins humains, l'accès universel aux services de sages-femmes et la pleine autonomie décisionnelle des parents face au système de santé.



**mouvement
pour l'autonomie
dans l'enfantement**

ANNEXE A - LISTE DES GROUPES-MEMBRES



Regroupement
NAISSANCES
RESPECTÉES

Le **Regroupement Naissances Respectées (RNR)** est un regroupement féministe d'action communautaire autonome principalement composé d'organismes qui offrent des services aux familles dans leur parcours périnatal. La mission du RNR est de promouvoir et de défendre les droits, dont le respect de l'autonomie et de l'agentivité de toute personne vivant la période périnatale, et ce, dans une perspective de justice sociale.

Fondé au début des années 1980, **Relais-femmes** est un organisme de formation, de recherche et de concertation qui mise sur le renouvellement des pratiques féministes. Sa mission consiste à transformer les rapports sociaux en agissant comme un pont entre le milieu universitaire et les groupes de terrain. Par la co-construction de savoirs et le transfert de connaissances, l'organisation soutient les luttes pour l'égalité et l'innovation sociale sur des enjeux politiques, économiques et culturels.



Relais-femmes
Vers des recherches et pratiques
féministes intersectionnelles

ANNEXE A - LISTE DES GROUPES-MEMBRES



Depuis 1987, le **Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC)** regroupe et soutient 47 maisons d'aide et d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale à travers le Québec. Sa mission est d'assurer leur sécurité par la défense des droits, la sensibilisation et la concertation, et en travaillant à transformer les lois et les pratiques pour éliminer toutes les formes de violence et d'oppression envers les femmes.

En 1971, trois Montréalaises qui vivaient un divorce ont décidé de fonder un groupe d'entraide : ANO-SEP qui est devenu en 2005 le **Service d'Entraide Passerelle (SEP)**. Le SEP est un organisme communautaire Famille qui offre écoute, information et entraide à toutes les femmes (cisgenres et trans) de la grande région montréalaise vivant des difficultés et/ou de la violence et/ou du contrôle coercitif en lien avec la rupture amoureuse, la séparation ou le divorce quelle que soit leur origine, orientation, condition ou statut.



ANNEXE A - LISTE DES GROUPES-MEMBRES



Depuis 1955, **Seréna Québec** transmet les connaissances en santé reproductive pour favoriser l'autonomie des personnes. Sa mission repose sur la promotion de méthodes naturelles scientifiquement reconnues (comme la symptothermie et la MAMA), l'accompagnement des individus à chaque étape de leur vie fertile, la valorisation du cycle menstruel et la lutte contre la précarité menstruelle.

La **Table des groupes de femmes de Montréal** est un regroupement régional de concertation incorporé en mars 1996. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts des femmes dans une perspective féministe intersectionnelle. Elle intervient dans les sphères de la vie sociale, politique, économique et culturelle susceptibles d'influencer les conditions de vie des Montréalaises.



ANNEXE A - LISTE DES GROUPES-MEMBRES



La Troisième Avenue est un organisme à but non lucratif mis sur pied en 1974 à l'initiative d'éducatrices et d'éducateurs populaires. Elle est l'unique centre d'expertise en participation citoyenne à l'école au Québec. Nous accompagnons des groupes de parents et de jeunes au cœur du changement en éducation, et ce, au nom d'une plus grande justice sociale.

Fondée en 1963, la Ligue des droits et libertés (LDL) est un organisme qui vise à faire connaître, à défendre et à promouvoir l'universalité, l'indivisibilité et l'**interdépendance des droits** reconnus dans la Charte internationale des droits de l'Homme. La LDL est affiliée à la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH).

Depuis sa fondation, ses actions visent l'ensemble de la population de même que certains groupes placés, selon différents contextes, en situation de vulnérabilité: personnes réfugiées et immigrantes, autochtones, femmes, personnes ayant des limitations fonctionnelles, personnes assistées sociales, etc.



Ligue des
droits et libertés

ANNEXE A - LISTE DES GROUPES-MEMBRES



Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) a été créé en 1996 sous le nom de Comité aviseur de l'action communautaire autonome. Reconnu comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action communautaire autonome depuis 2001, il représente 82 regroupements et organismes nationaux et rejoint au-delà de 4 000 organismes d'action communautaire autonome luttant partout au Québec pour une plus grande justice sociale.

ANNEXE B - L'HISTOIRE DE LA MAISON PARENT-ROBACK



Qui sommes-nous?

Depuis 1997, la Maison Parent-Roback (MPR) rassemble sous un même toit des organisations communautaires qui visent à améliorer les conditions de vie des femmes, l'accès à leurs droits et la promotion de l'égalité.

La petite histoire de la MPR

Au Québec, au début des années 1980, la crise des finances publiques aux niveaux provincial et fédéral engendre des coupures dans les services publics. Les organismes communautaires prennent conscience du désengagement de l'État. Cette crise économique a un impact direct sur les groupes féministes au Québec et leur financement.

Le projet de rassembler différents organismes féministes dans un même lieu a germé dans l'esprit de groupes féministes. Manifestant cette volonté de concevoir un organisme à vocation de collecte de fonds au Québec, l'idée d'acheter un édifice public est lancée par des pionnières de ces groupes.

Madeleine
Parent



←
Léa
Roback

ANNEXE B - L'HISTOIRE DE LA MAISON PARENT-ROBACK

Contexte général (1985-1996) : Coalition et autonomisation du mouvement féministe

Au milieu des années 1980, le financement des groupes féministes québécois connaît une baisse importante. En réaction, ces groupes se réunissent dès 1985 afin d'unir leurs forces et d'accroître leur efficacité. Ce contexte de solidarité mène, en 1986, à la création du Groupe des Treize, une coalition visant à renforcer la réponse féministe face aux enjeux sociaux et politiques. C'est à ce moment qu'émerge le projet "de la Maison", soit l'idée d'acquérir un édifice collectif destiné à rassembler plusieurs groupes féministes sous un même toit — un geste d'autonomie et de mutualisation des ressources.

Au fil des années, les coupes budgétaires, la montée du discours antiféministe et la récession économique des années 1990 aggravent les difficultés financières des organisations. Face au désengagement de l'État, les groupes féministes cherchent des moyens de financement alternatifs, notamment par l'acquisition et la gestion collective d'immeubles, afin de consolider leur autonomie et d'assurer la pérennité de leurs actions.

Première acquisition : la Maison Parent-Roback (1998)

Le projet d'achat amorcé en 1986 aboutit, en 1998, à la création de la Maison Parent-Roback, un immeuble collectif situé au 110, rue Sainte-Thérèse, à Montréal. Cette maison devient un lieu emblématique du féminisme québécois : un espace de travail, de concertation et de solidarité pour de nombreux groupes de femmes.

ANNEXE B - L'HISTOIRE DE LA MAISON PARENT-ROBACK

C'est dans ces bureaux que se prépare, entre autres, la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, héritière de la Marche du pain et des roses de 1995.

Deuxième acquisition : la relocalisation au 469, rue Jean-Talon Ouest (2017)

Après plus d'une décennie de réflexion et de recherches de nouveaux locaux, la Maison Parent-Roback procède, en 2017, à l'acquisition d'un deuxième immeuble, situé au 469, rue Jean-Talon Ouest, dans le quartier Parc-Extension. Ce nouvel espace répond à des besoins accrus en accessibilité, en collaboration inter-organismes et en durabilité.

Cette relocalisation renforce la mission du projet d'immobilier collectif féministe : favoriser le partage d'espaces et de ressources, la cocréation et la concertation entre les membres. En 2025, la Maison Parent-Roback demeure un symbole fort de la coopération et de la résilience du mouvement féministe québécois.

Madeleine Parent et Léa Roback : deux sources d'inspiration

Le choix de nommer la Maison en l'honneur de Madeleine Parent et de Léa Roback fut une décision facile pour les groupes fondateurs. Madeleine Parent et Léa Roback, étaient toutes deux des syndicalistes et féministes et de grandes actrices dans les mouvements des femmes du Québec. Au milieu des années 90, lors de la fondation de la Maison, elles étaient d'ailleurs encore très impliquées.

ANNEXE B - L'HISTOIRE DE LA MAISON PARENT-ROBACK

Comme le mentionne Charlotte Thibault, nommer la Maison en leurs noms était une manière de “souligner leur amitié tout comme la diversité culturelle de l'époque dans les mouvements des femmes”.

Les groupes, tout comme les travailleuses, se voyaient les héritières de Madeleine et de Léa.

